



GREEN
CLIMATE
FUND



International
Development
Finance Club

Le Fonds vert pour le climat et l'International Development Finance Club :

*Une alliance stratégique pour
réaliser le plein potentiel
des banques publiques de
développement dans le
financement de la transition
écologique et résiliente*

IDFC

L'International Development Finance Club (IDFC), créé en 2011, est le principal groupe de 26 banques de développement nationales et régionales du monde, principalement actives sur les marchés émergents. IDFC est le plus grand pourvoyeur mondial de financements publics pour le développement et le climat, avec des actifs cumulés s'élevant à 4 000 milliards de dollars américains et des engagements annuels supérieurs à 600 milliards de dollars américains, dont en moyenne 150 milliards de dollars américains par an de finance climat. Les membres d'IDFC ont la fonction unique de soutenir les politiques nationales tout en transférant les priorités internationales dans leurs propres circonscriptions. Les membres d'IDFC sont unis et travaillent ensemble pour s'aligner avec et réaliser les objectifs de développement durable (ODD) et les engagements de l'accord de Paris sur le climat. Grâce à IDFC et en partenariat étroit avec d'autres réseaux de banques de développement, les membres s'unissent pour constituer une plate-forme destinée à promouvoir et à exploiter les investissements solidaires de développement à travers le monde. IDFC est présidé depuis octobre 2017 par l'Agence française de développement (AFD), où le secrétariat d'IDFC est hébergé à Paris, en France. Pour en savoir plus sur IDFC merci de consulter notre site internet - www.idfc.org ou de nous suivre sur [Twitter](#) et [Linked in](#).

Contact : secretariat_idfc@afd.fr



GCF

Le **Fonds Vert pour le Climat** (GCF, de l'anglais Green Climate Fund) est le plus grand fonds au monde dédié à la lutte contre le changement climatique. Le mandat du GCF est de favoriser un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au climat dans les pays en développement. Afin de s'acquitter de son mandat, le GCF soutient les efforts de ces pays dans la création de marchés à faibles émissions et résilients au climat en favorisant la planification climatique à long terme, l'intégration des politiques entre l'action climatique et le développement durable, l'innovation et la réduction des risques des investissements pionniers. Le GCF dispose d'un portefeuille de plus de 6 milliards USD engagés dans des projets et programmes pour une valeur totale de plus de 20 milliards USD à travers plus de 100 pays. Il dispose également d'un mécanisme de préparation aux projets (PPF, de l'anglais Project Preparation Facility) pour renforcer les capacités et aider les pays à élaborer des plans à long terme pour lutter contre le changement climatique. Le GCF est une entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et sert l'Accord de Paris de 2015, en soutenant l'objectif de maintenir l'élévation moyenne de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius.

Contact : info@gcfund.org



Table des matières

Avant-propos	IV
1. Introduction	6
2. Le rôle des banques publiques de développement dans le cadre du financement de la transition écologique	10
3. Le rôle du Fonds vert pour le climat : un allié des banques publiques de développement pour déverrouiller les financements visant à accélérer les actions en faveur du climat	13
4. Actions menées par le Fonds vert pour le climat et l'International Development Finance Club pour appuyer les banques publiques de développement dans le maintien de leurs ambitions climat sous l'ère de la COVID-19	16
Annexes	
<i>Annexe 1: Vitrines de projets</i>	<i>20</i>
<i>Annexe 2: Liste des membres de l'International Development Finance Club</i>	<i>26</i>
<i>Annexe 3: Liste de projets soumis par les membres de l'International Development Finance Club et approuvés par le Fonds vert pour le climat</i>	<i>27</i>

Avant-propos

La pandémie de la COVID-19 a entraîné le monde vers un point de basculement ou un tournant décisif dans la lutte contre le changement climatique. Les décisions prises par les responsables actuels pour redynamiser les économies auront pour effet de pérenniser la dépendance aux énergies fossiles ou au contraire de mettre le monde sur la bonne voie pour respecter l'accord de Paris sur le climat et les Objectifs de développement durable (ODD).

Pour que la pandémie de COVID-19 s'avère être un tournant décisif, les actions pour le climat et la relance économique doivent être liées. Les pays en développement (PED) doivent être en capacité d'accéder à un financement bon marché à long terme pour développer et mettre en œuvre des mesures de relance verte.

Les membres du Groupe des vingt (G20) ont alloué plus de 12 000 milliards USD à la relance économique. Toutefois, les gouvernements n'ont pas à compromettre, au nom de priorités de relance économique, leurs engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. De nombreux investissements peuvent répondre à ce double objectif. Par exemple, l'investissement dans les bâtiments économes en énergie peut rapidement générer d'importantes opportunités d'emploi, réduire la pauvreté énergétique et accroître la résilience à l'égard des événements météorologiques extrêmes. Cependant, les efforts consentis par le G20 pour optimiser sa contribution économique à moyen/long terme pour le développement durable et la résilience ont été irréguliers, ou alors leurs effets sont encore indéterminés.

Les PED, qui sont d'ores et déjà les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre financières et fiscales pour déployer des programmes de relance ambitieux. La forte baisse de recettes publiques, la sortie massive de capitaux, la chute vertigineuse de l'investissement direct à l'étranger et des envois de fonds, ainsi que la hausse du fardeau de la dette publique ont accentué la pression sur les bilans des États et menacent d'effacer des décennies de progrès socio-économiques. Qui plus est, les conséquences économiques et financières dévastatrices de la COVID-19 pourraient gravement amoindrir la capacité des PED à accéder à des financements abordables de long-terme pour mettre en œuvre leurs ambitions climatiques et redynamiser leurs économies.

Les banques multilatérales, internationales, régionales, nationales et sous-nationales de développement, dénommées banques publiques de développement (BPD), car elles sont toutes des institutions financières publiques avec des missions dédiées de développement ou de politiques, ont un rôle prépondérant pour relever ces défis. Ces quelque 450 institutions disposent des outils nécessaires pour surmonter la crise de la COVID-19 tout en suivant la voie préconisée par l'accord de Paris et les ODD. Chaque année, elles représentent 10 % du total des investissements internationaux, publics comme privés, pour un montant annuel de 2 300 milliards USD. Il existe 260 BPD opérant dans l'hémisphère sud, représentant 5 000 milliards USD en actifs. À l'échelle mondiale, les BPD ont la capacité de fournir plus de 400 milliards USD de finance climat chaque année.

Au croisement de la finance et du développement, les BPD ont la capacité unique d'opérer sur trois niveaux. Au niveau opérationnel, elles peuvent jouer un rôle contra-cyclique de prise de risque anticipée, et constituent un catalyseur essentiel des investissements privés pour donner davantage d'ampleur aux projets respectueux du climat. Au niveau financier, les BPD peuvent réorienter les flux financiers vers des actifs peu émissifs et résilients aux changements climatiques, conformes à l'accord de Paris, en créant des produits financiers verts et en approfondissant les marchés de capitaux dans les PED. Au niveau politique, elles peuvent promouvoir l'intégration politique de l'action pour le climat, de la relance économique et du développement durable.

Il devient urgent de mettre en œuvre nos ambitions climatiques dans le contexte de la COVID-19 et de créer une dynamique avant la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de 2021 (COP26). À cette fin, l'International Development Finance Club (IDFC), un groupe international de 26 BPD nationales et régionales ayant pris des engagements pour aligner leurs activités avec l'accord de Paris, et le Fonds vert pour le climat (FVC), qui est le plus important fonds pour le climat à soutenir les PED afin de répondre à leurs besoins en matière d'atténuation et d'adaptation, ont formé une alliance stratégique ayant pour but de permettre aux BPD de réaliser leur plein potentiel de financement de la transition écologique. Aujourd'hui, le FVC a accrédité 30 BPD, dont 13 sont membres d'IDFC, ce qui fait d'IDFC le plus grand groupe d'institutions financières collaborant avec le FVC.

De par sa mission et son modèle économique, le FVC est bien placé pour donner les moyens aux BPD de réaliser leur plein potentiel, y compris en favorisant une gouvernance et une gestion saines (deux éléments essentiels pour leur processus d'accréditation), en permettant aux BPD de développer un ensemble de projets respectueux du climat et viables financièrement par le biais d'un co-financement ou d'une mutualisation des risques, en soutenant les efforts visant à approfondir les marchés de capitaux locaux, en renforçant les capacités et la gestion du flux d'affaires et en inscrivant les BPD dans le cadre international de la finance climat.

La présente publication met en avant les synergies créées par le partenariat FVC-IDFC pour permettre aux BPD de financer pleinement, à l'époque COVID-19, des initiatives de développement sobres en carbone et résilients.

Nous nous réjouissons de travailler au plus près avec les BPD afin de débloquer leur plein potentiel pour un avenir inclusif, zéro émission et résilient.



Yannick Glemarec
Director exécutif du
Fonds vert pour le climat



Rémy Rioux
President de l'International
Development Finance Club

1. Introduction

Atteindre les objectifs de l'accord de Paris pour maintenir la hausse de la température moyenne mondiale bien en-deçà des 2 °C par rapport aux niveaux pré-industriels et accroître les capacités d'adaptation aux impacts défavorables du changement climatique, nécessitera que tous les pays intensifient notablement leurs efforts d'atténuation et d'adaptation. Sans action concertée forte, l'accroissement des impacts climatiques pourrait faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030¹ et provoquer le départ de plus de 143 millions de personnes de leur pays². La crise climatique pourrait également menacer la stabilité des systèmes économiques nationaux et internationaux. Les entreprises et les actifs sont de plus en plus exposés aux risques physiques des événements extrêmes, et aux risques de transition relatifs aux actifs surévalués et aux modifications des préférences clients.

L'une des conclusions évidentes tirées par le Rapport spécial publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)³ est que le fait de limiter le réchauffement à 1,5 °C et de s'adapter aux impacts du changement climatique nécessite d'accélérer les transitions au niveau de quatre types de systèmes : les systèmes énergétiques, la terre et les écosystèmes, les systèmes urbains et les infrastructures, ainsi que les systèmes industriels. Agir de façon anticipée pour initier les transitions systémiques est essentiel pour limiter les risques et peut contribuer à la reprise économique et à la réalisation des ODD. Le système financier a un rôle essentiel à jouer en matière d'investissement dans les mesures d'atténuation et d'adaptation visant à accélérer les transitions et à limiter le réchauffement planétaire⁴. Reconnaisant l'importance de ce rôle, l'article 2.1c de l'accord de Paris engage à « rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) et résilient aux changements climatiques. »

L'adaptation aux conséquences d'un réchauffement climatique d'1,5 °C nécessite déjà des investissements considérables en termes de gestion de l'eau, de protection contre les inondations, de systèmes agricoles novateurs, de systèmes de santé et de nouvelles architectures. Les besoins spécifiques en termes d'investissement pour l'adaptation devraient être de l'ordre de 140 milliards USD à 400 milliards USD par an d'ici 2030⁵. La plupart des estimations des besoins d'investissement pour l'atténuation du changement climatique couvrent généralement l'approvisionnement en

¹ Hallegatte S, Bangalore M, Bonzanigo L, Fay M, Kane T, Narloch U, Rozenberg J, Treguer D et Vogt-Schilb A. 2015. *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Disponible sur <<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22787>>.

² Rigaud KK, de Sherbinin A, Jones B, Bergmann J, Clement V, Ober K, Schewe J, Adamo S, McCusker B, Heuser S et Midgley A. 2018. *Groundswell; Preparing for Internal Climate Migration*. Disponible sur <file:///C:/Users/HOME/App-Data/Local/Temp/WBG_ClimateChange_Final-1.pdf>.

³ *Special Report: Global Warming of 1.5 °C*. Disponible sur <<https://www.ipcc.ch/sr15/>>.

⁴ Fonds vert sur le climat. 2019. *GCF: Driving the Transformation to a Climate-resilient Financial System*. Disponible sur <<https://www.greenclimate.fund/document/gcf-driving-transformation-climate-resilient-financial-system>>.

⁵ Programme des Nations unies pour l'environnement. 2016. *The Adaptation Finance Gap Report*. Disponible sur <<https://unepdtu.org/wp-content/uploads/2018/10/unep-gap-report-2016-web-6-6-2016.pdf>>.

énergie et les économies d'énergie. Le fait d'inclure les transports et l'environnement bâti offre des opportunités d'économies oscillant entre 1 800 milliards USD et 4 500 milliards USD par an sur les deux prochaines décennies. Malgré cette marge d'incertitude, le GIEC indique que les investissements supplémentaires requis dans les domaines de l'énergie, des transports et du bâtiment pour assurer une trajectoire d'émissions compatible avec une augmentation de la température mondiale de 1,5 °C nécessitent la réaffectation de 2,5 % des capitaux fixes internationaux constitués vers des projets peu émissifs⁶.

Même si ce chiffre relativement modeste peut laisser penser que cet objectif est réalisable, la croissance de la finance climat (dépassant les 500 milliards USD pour la première fois en 2017 et 2018)⁷ est trop lente. Par conséquent, le déficit d'investissements en matière d'infrastructures pourrait atteindre une valeur cumulée comprise entre 14 900 milliards USD et 30 000 milliards USD d'ici 2040, représentant entre 15,9 % et 32 % des investissements en matière d'infrastructures nécessaires pour favoriser les trajectoires bas carbone et résilientes⁸.

Ce manque d'investissements s'explique en partie par une approche en silo qui perdure dans le secteur du développement. Réduire le déficit d'investissement en matière d'infrastructures pour dynamiser les actions pour le climat contribuerait également à la réalisation des ODD. Des études montrent qu'un niveau élevé d'intégration des politiques sur le climat et en faveur des ODD pourrait réduire de 40% le total des besoins d'investissements pour l'atteinte des ODD et des engagements de l'accord de Paris⁹.

Le déficit de financement s'explique aussi par des obstacles tant au niveau de l'offre que de la demande de financement privé. Ces barrières incluent (i) la sous-estimation systémique des risques liés à l'investissement dans des infrastructures intensives en carbone et vulnérables aux aléas climatiques en raison du manque de données climatiques et d'analyse critiques pour éclairer la prise de décisions financières ; (ii) la capacité limitée des investisseurs et des financiers à évaluer les profils risque/rendement des investissements et des actifs alternatifs pour le climat ; (iii) les coûts d'investissement initiaux plus élevés, les délais plus longs de rentabilisation et le manque de données empiriques concernant les investissements alternatifs pour le climat ; (iv) le volume réduit des transactions moyennes, et ; (v) les risques perçus en matière politique, technologique, financière et macro-économique. Ces obstacles font ainsi grimper le rendement ajusté au risque requis des investissements potentiels et affectent l'attractivité financière des investissements pour le climat.

A l'heure où les effets du changement climatique mettent d'ores et déjà en péril les acquis du développement, et où le financement du développement bas carbone et résilient est encore largement inadapté, la pandémie de COVID-19 déclenche un drame humanitaire et la récession économique la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁰. Les PED, qui sont déjà

⁶ de Coninck H, Revi A, Babiker M, Bertoldi P, Buckeridge M, Cartwright A, Dong W, Ford J, Fuss S, Hourcade J-C, Ley D, Mechler R, Newman P, Revokatova A, Schultz S, Steg L et Sugiyama T. 2018. *Strengthening and Implementing the Global Response*. Dans : *Global Warming of 1.5°C*, pp. 313-443. GIEC.

⁷ 612 milliards USD en 2017, 546 milliards USD en 2018.

⁸ Fonds vert sur le climat. 2020. *Tipping or Turning Point: Scaling Up Climate Finance in the Era of COVID-19*. Disponible sur <<https://www.greenclimate.fund/document/tipping-or-turning-point-scaling-climate-finance-era-covid-19>>.

⁹ Ibid.

¹⁰ Rapport annuel des Nations unies (2020)

les plus vulnérables aux effets du changement climatique, sont les plus durement frappés par la crise économique. Alors que 135 millions de personnes souffraient déjà de graves problèmes d'insécurité alimentaire avant la COVID-19, les Nations unies prévoient que ce chiffre soit multiplié par deux en 2020, soit 270 millions de personnes¹¹. De façon similaire, la Banque mondiale prévoit que le nombre de personnes souffrant d'extrême pauvreté augmente pour la première fois depuis les années 1990¹². Les membres du G20 ont injecté environ 12 000 milliards USD pour stimuler leurs propres économies par le biais de politiques fiscales et monétaires d'expansion. Les PED ne disposent pas, quant à eux, de la marge monétaire ou fiscale pour en faire de même.

La COVID-19 a ainsi entraîné le monde vers un point de basculement ou un tournant décisif : les décisions prises aujourd'hui en matière de relance économique pérenniseront la dépendance aux énergies fossiles, creuseront les inégalités et rendront la réalisation des objectifs de l'accord de Paris hors de portée, ou créeront la dynamique et l'envergure requises pour faire changer le paradigme économique en faveur d'un développement zéro carbone, résilient aux changements climatiques et inclusif pour tous. Dans cette conjoncture critique, la communauté internationale doit relever un double défi : (i) maintenir les ambitions climat en s'assurant que les mesures de relance économiques mises en œuvre favorisent une reprise verte et résiliente ; et (ii) faire en sorte que les PED puissent accéder aux financements nécessaires pour la mise en œuvre des mesures de relance économique vertes prioritaires et nécessaires, sans augmenter le fardeau de la dette.

Comme souligné dans le récent document de travail du Fonds vert sur le climat (FVC) relatif à l'accroissement du financement pour le climat à l'ère COVID-19, assurer une reprise économique verte et résiliente et affecter des investissements à grande échelle aux objectifs de l'accord de Paris et les ODD nécessitera la mise en œuvre conjointe d'un certain nombre d'initiatives politiques, financières et institutionnelles¹³.

Pour pouvoir changer la donne, il convient de réaliser le plein potentiel des banques multilatérales, régionales, nationales et sous-nationales de développement ou BPD, des institutions financières publiques ayant une mission dédiée au développement ou aux politiques publiques. Représentant 10 % de l'investissement international,¹⁴ les BPD sont des acteurs clés pour soutenir ce développement politique intégré transformationnel, diminuer le risque de l'investissement climatique dans les infrastructures et les services, et réaffecter des flux financiers dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

IDFC, un groupe de 26 BPD du monde entier ayant pris des engagements pour aligner leurs activités avec l'accord de Paris et le FVC, qui est le plus important fonds pour le climat en soutien aux PED afin de répondre aux besoins urgents en matière d'atténuation et d'adaptation, ont formé une alliance stratégique ayant pour but de permettre aux BPD de réaliser leur plein potentiel en termes de ré-alignement des flux financiers avec les objectifs de l'accord de Paris. Aujourd'hui, le

¹¹ Programme alimentaire mondial des Nations unies (2020)

¹² Banque mondiale (2020). *Poverty and Shared Prosperity Report*. Disponible sur <<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>>.

¹³ Ibid.

¹⁴ Base de données en cours de création par l'Agence Française de Développement et l'Institute of New Structural Economics à l'Université de Pékin, devant être terminée pour le sommet Finance en commun en novembre 2020.

FVC a accrédité¹⁵ 30 BPD, dont 13 sont membres de IDFC¹⁶, ce qui fait de IDFC le principal groupe d'institutions financières collaborant avec le FVC. Le partenariat FVC-IDFC permet aux deux entités de partager des connaissances sur le financement et les actions menées en faveur du climat, de faciliter l'accès aux ressources du FVC par le biais de co-financements avec les membres d'IDFC et de soutenir les activités de renforcement des capacités. Il est urgent de maintenir les ambitions des actions pour le climat dans le contexte de la COVID-19 et de la COP26 en 2021. Le FVC et IDFC sont tous deux déterminés à renforcer leur partenariat afin de contribuer à la réaffectation des flux financiers vers des trajectoires de développement à faibles émissions GES et résiliente aux changements climatiques.

Cette publication vise à démontrer les avantages d'un partenariat stratégique entre le FVC et IDFC, en permettant notamment aux BPD de réaliser leur plein potentiel de financement de la transition écologique. Le chapitre II reprend les éléments illustrant que les BPD sont des acteurs clés de la transition bas carbone et résiliente aux effets du changement climatique, et met en évidence les défis auxquels les BPD sont confrontées pour réaliser leur plein potentiel. Le chapitre III décrit la façon dont le FVC soutient les BPD pour traiter un certain nombre de défis, avec des études de cas fournies à l'annexe I. Le chapitre IV aborde les implications de la COVID-19 comme autant de motifs pour exploiter pleinement le potentiel des BPD et renforcer les actions pour le climat et les mesures prises par le FVC et IDFC. Le document se termine en illustrant les synergies entre le FVC et IDFC en vue de permettre aux BPD de maintenir des objectifs ambitieux pour le climat à l'ère de la COVID-19.

L'une de ces étapes est la contribution des deux institutions au sommet Finance en commun, qui aura lieu le 12 novembre 2020 et réunira 450 BPD ainsi que leurs diverses parties prenantes. Le sommet démontrera le potentiel des BPD pour répondre aux besoins de court terme et aux transformations nécessaires à long terme. L'accent sera mis sur la nécessité de réaffecter les flux financiers vers des projets visant à atteindre des ODD en conformité avec les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, en prenant en compte les peuples indigènes. Il mettra également en évidence la façon dont une alliance stratégique FVC-IDFC peut déverrouiller le potentiel des BPD pour le financement d'une transition verte et durable. Lors de ce sommet, le FVC prévoit notamment d'annoncer sa contribution au FVC d'IDFC, une initiative de développement des capacités qui vise à aider les membres d'IDFC à tirer le meilleur parti des ressources destinées aux actions pour le climat, en intégrant le financement climatique dans leurs opérations et en promouvant le partage des connaissances, par le biais du Programme de soutien à la planification préalable et aux travaux préparatoires (Programme préparatoire) du FVC.

¹⁵ Les entités accréditées s'associent avec le FVC pour mettre en œuvre les projets. Pour accéder aux financements du FVC, les institutions passent par un processus d'« accréditation » conçu pour évaluer si elles ont une gestion financière saine et si elles sont en mesure de défendre les projets et programmes financés. Les entités accréditées peuvent être privées ou publiques, non gouvernementales, sous-nationales, nationales, régionales ou internationales et inclure des banques publiques de développement.

¹⁶ Agence Française de Développement, Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social, Banque Ouest Africaine de Développement, Cassa Depositi e Prestiti S.p.A., CDG Capital S.A., Central American Bank for Economic Integration, Corporación Andina de Fomento, Development Bank of Southern Africa, Japan International Cooperation Agency, Korea Development Bank, Kreditanstalt für Wiederaufbau, PT Sarana Multi Infrastruktur et Small Industries Development Bank of India.

2. Le rôle des banques publiques de développement dans le cadre du financement de la transition écologique

Les BPD représentent un large groupe d'institutions dont les activités mêlent financements pour le développement et politiques publiques. Elles partagent trois caractéristiques communes : (i) elles sont dotées d'un statut juridique indépendant et d'une autonomie financière ; (ii) elles opèrent en vertu de ou sont soutenues par des gouvernements centraux ou locaux ; et (iii) elles exécutent un mandat de développement public. Il existe environ 450 BPD dans le monde, opérant aux niveaux sous-national, national, régional, international et multilatéral. Le volume d'activité de ces institutions s'élève à plus de 2 000 milliards USD par an, soit 10 % du montant total investi dans le monde chaque année par toutes les sources publiques et privées combinées¹⁷. Un total de 258 BPD sont situées dans des PED, représentant environ 5 000 milliards USD en actifs et 1 000 milliards USD en décaissements annuels. Parmi elles, 68 ont été notées par une agence de notation internationale et ont donc facilement accès aux marchés de capitaux, représentant ainsi un potentiel important pour l'émission d'obligations vertes¹⁸, par exemple au Brésil, en Chine, en Égypte, en Indonésie, au Nigeria, au Pérou et en Afrique du Sud.

Les autres BPD, par la mobilisation d'économies et de ressources locales, peuvent être appuyées par la mise à disposition de programmes de renforcement des capacités visant à déverrouiller leur véritable potentiel et à multiplier les ressources concessionnelles qu'elles reçoivent. C'est précisément ce à quoi le FVC peut contribuer directement. En 2019, les membres de IDFC, (aujourd'hui potentiellement éligibles et aptes à être accrédités par le FVC), ont fourni 180 milliards USD de financement pour le climat (96 % des 187 milliards USD déclarés par IDFC cette année-là). En supposant que le financement pour le climat représente en moyenne 20 % des engagements totaux, sur la base de l'expérience de IDFC (encadré 1), les BPD ont aujourd'hui la capacité de déployer plus de 400 milliards USD de financement pour le climat chaque année. C'est là que le FVC, par le biais de ses activités de soutien aux BPD, peut avoir un impact qualitatif sur ces investissements. À ce jour, le FVC a approuvé 15 projets soumis par les membres de IDFC, dont 985 millions USD issus du FVC, une part qui ne reflète pas la taille respective des actifs et de la capacité financière des BPD, soulignant ainsi l'effet de levier que le FVC peut avoir sur ces acteurs. Au-delà de leur propre financement, les BPD ont également un rôle important à jouer dans la réaffectation des flux financiers et des activités vers des marchés à faibles émissions de GES et résilients aux changements climatiques. Profondément enracinées dans les cadres nationaux et régionaux où elles opèrent, les BPD ont une connaissance approfondie des opportunités et des obstacles en place en matière d'investissement. Par ailleurs, leurs relations de longue date à la fois avec les secteurs privés et publics, leur expertise multi-secteurs et de la gestion de projets, ainsi que leur capacité à travailler en lien étroit avec les autorités nationales pour soutenir les plans de développement économique, en font des pièces centrales du schéma de développement. En outre,

¹⁷ Toute première base de données incluant 455 BPD, développée par l'Agence Française de Développement et l'Institute of New Structural Economics à l'Université de Pékin, devant être terminée pour le sommet Finance en commun en novembre 2020.

¹⁸ À titre d'illustration, le portefeuille d'obligations vertes de l'Agence Française de Développement représente actuellement 8 % de son actif total. Le même ratio appliqué à l'actif total de ces 68 banques, en cumulé, constituerait un potentiel supplémentaire de 500 milliards USD en termes d'émission d'obligations vertes.

les BPD sont des influenceurs politiques qui peuvent contribuer à façonner les débats dans le but d'encourager et d'orienter les investissements publics et privés vers des projets d'infrastructures respectueuses du climat.

Financièrement, les BPD sont enclines à prendre des risques et à jouer un rôle anticyclique visant à financer les investissements publics et à stimuler le marché et le secteur privé. Durant la pandémie de COVID-19 que nous connaissons actuellement, l'octroi de financements anticycliques aux clients est particulièrement nécessaire. Les BPD peuvent agir en qualité d'institutions de premier rang pour les marchés émergents, que les banques commerciales évitent en raison de leurs profils risque/rendement perçus comme peu attractifs et des délais de rentabilisation des investissements qui sont inadaptés. Par le biais des activités d'analyse de prêts et de prêts, les BPD font office de fournisseurs de connaissances pour élaborer des politiques efficaces. Elles sont également pionnières lorsqu'il s'agit d'identifier et de gérer les barrières du marché qui font obstacles aux flux de capitaux, soutenant ainsi la transition vers une économie bas-carbone et résiliente. Cela fait des BPD les entités de mise en œuvre et les intermédiaires les mieux placés pour orienter les financements pour le climat de façon productive et durable et, en définitive, pour rendre le marché local autonome.

Grâce à leurs mandats publics et, dans certains cas, à leurs mandats de développement, les BPD sont bien placées pour réduire les défaillances du marché et les contraintes de financement, notamment pour le financement des petites et moyennes entreprises, des infrastructures essentielles, des marchés financiers locaux, etc. Elles peuvent avoir accès à un financement sur des échéances plus longues et d'une manière plus efficace que les acteurs privés. Ainsi, elles peuvent fournir un financement à coût réduit et à plus long terme pour un investissement et/ou un co-investissement dans des projets de financement pour le climat (à savoir dans des infrastructures à faibles émissions de GES et résilientes aux changements climatiques). Elles peuvent proposer des compétences techniques clés pour certains secteurs (par exemple les énergies renouvelables) ou projets, ainsi qu'une plus grande expérience concernant les technologies existantes et nouvelles que les institutions financières privées. Ces aspects permettent aux BPD d'agir à la fois en tant que financiers publics et en tant qu'agents mobilisateurs et médiateurs du financement privé pour l'investissement.

Encadré 1 : International Development Finance Club

L'International Development Finance Club (IDFC) est un groupe majeur de 26 banques publiques de développement (BPD) nationales et régionales des quatre coins du monde, principalement actives sur les marchés émergents, dont l'objectif premier est de soutenir les politiques nationales et régionales tout en retranscrivant les priorités internationales dans leurs propres portefeuilles. IDFC s'est engagé à mettre ses activités en conformité avec les objectifs de l'accord de Paris : (i) en intégrant encore davantage les considérations relatives au changement climatique dans le cadre de ses stratégies et activités ; et (ii) en réaffectant des flux financiers au soutien de la transition vers un développement durable bas carbone et résilient.

Sur la période 2014–2018, les BPD qui sont membres de IDFC ont déclaré en moyenne près de 150 milliards USD de financement pour le climat chaque année, ce qui représente environ 20 % de leurs engagements financiers totaux, et se sont engagées à fournir plus de 1 000 milliards USD de financement pour le climat d'ici 2025, y compris une part accrue pour l'adaptation et la résilience. IDFC autonomise ses membres non seulement en tirant le meilleur parti des procédures transversales de gestion du risque pour répondre aux risques climatiques, mais également en établissant des portefeuilles pro-résilience aux changements climatiques, dans le but de saisir les opportunités de génération de revenus jusqu'alors inexploitées.

Compte tenu de ces caractéristiques, les BPD jouent un rôle essentiel pour soutenir un développement à faibles émissions de carbone et résilient aux effets du changement climatique, notamment en tant que financiers des investissements à faibles émissions. Elles sont également des catalyseurs du financement externe public et privé ; des intermédiaires qui mélangent financements pour le climat et pour le développement public ; des influenceurs politiques qui contribuent à créer un environnement politique propice pour attirer l'investissement privé ; et des développeurs de réseau qui identifient des projets viables financièrement et qui investissent de façon contracyclique pour démontrer leur viabilité commerciale¹⁹. Dans le même temps, les BPD qui jouent un rôle essentiel dans le financement du développement dans leurs pays sont également affectés par les risques climatiques. Cela nécessite que les BPD réalignent leur stratégie ainsi que leurs cadres de gestion du risque, pour anticiper les impacts du changement climatique²⁰.

Il existe plusieurs conditions préalables pour que les BPD réalisent leur plein potentiel de financement de la transition écologique, d'où l'émergence de défis pour certaines BPD. Premièrement, les études ont mis en évidence l'importance d'une bonne gouvernance, à savoir la nécessité pour les BPD d'être bien dirigées et gérées, avec un mandat vert et climat clairement définie, ainsi qu'une place établie dans les discussions politiques. Deuxièmement, les BPD ont besoin de compétences, d'outils et de données empiriques pour évaluer les risques spécifiques associés au cadre politique, aux investissements dans les nouvelles technologies pour le climat et aux modèles économiques, ainsi que les structures financières les mieux adaptées. La plupart des BPD ont une capacité limitée dans ces domaines, ce qui menace leur capacité à identifier et à établir un ensemble de projets climatiques viables financièrement. Troisièmement, les BPD ont besoin d'une capitalisation suffisante pour être en mesure d'opérer à l'échelle requise. Étant donné le taux de rendement ajusté au risque supérieur généralement requis pour les investissements pour le climat, les BPD doivent disposer de fonds propres importants pouvant être utilisés comme levier pour catalyser les investisseurs privés et publics. Cela inclut des co-financements issus de la finance climat internationale pour aider les BPD dans leur prise de risques d'investissement précoces. Cela est particulièrement important pour les petites BPD, qui opèrent dans des pays ayant des marchés de capitaux limités et des ressources publiques nationales réduites. Enfin, les BPD doivent être capables d'accéder aux marchés de capitaux locaux, notamment pour relever les défis liés à l'échelle en termes de ressources publiques²¹.

¹⁹ Institut de développement à l'étranger. 2020. *Securing Climate Finance through National Development Banks*. Disponible sur <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/200124_ndbs_web.pdf>.

²⁰ Société financière internationale et Forum pour le développement des assurances. 2020. *Guide des Banques nationales pour le développement en matière de risque climatique*. Version non publiée.

²¹ Op. cit., voir note 19.

3. Le Fonds vert pour le climat : un allié des banques publiques de développement pour déverrouiller les financements visant à accélérer les actions en faveur du climat

Le FVC, en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques impliquée dans l'accord de Paris, tisse des partenariats étroits et des coalitions uniques pour développer et orienter les financements en faveur du climat dans les PED. Les partenaires du FVC représentent plus de 150 entités accréditées dans le monde entier, allant des grandes banques commerciales et des banques de développement (multilatérales, internationales, régionales et nationales) aux organismes des Nations unies, institutions nationales, ministères d'État et organisations de la société civile. Le principe de base du FVC est l'appropriation par le pays concerné ; les autorités nationales, y compris les banques de développement nationales et régionales, peuvent accéder directement aux financements du FVC. Outre le fait de faciliter l'accès à la finance climat, le FVC crée des marchés bas carbone et résilients en améliorant les environnements propices, en réduisant les risques liés aux investissements pionniers et en attirant des capitaux privés. Par le biais de son approche par pays, le FVC fournit un soutien en amont aux ministères d'État pour renforcer leurs capacités et développer des politiques climatiques efficaces, tout en accordant aussi la priorité aux solutions orientées vers les marchés locaux et en promouvant les marchés et les technologies respectueux du climat.

Le FVC réduit le risque en termes de fourniture de capitaux publics et privés et renforce les flux d'investissement pour le développement de projets à faibles émissions résilients dans les PED. Afin de réaliser ces investissements considérables et transformationnels, le FVC co-finance des projets par le biais d'instruments financiers concessionnels, y compris des subventions, des prêts concessionnels, des garanties et des prises de participation, accroissant ainsi leur attractivité aux yeux des banques et des investisseurs. Ce faisant, le FVC peut prendre des risques plus importants, permettant ainsi à ses partenaires d'être plus ambitieux en termes d'actions pour le climat et attirant du même coup davantage de capitaux vers des activités climat.

Par le biais de son mandat et de son modèle économique, le FVC est bien placé pour contribuer à libérer le potentiel des BPD, notamment par :

→ **La promotion d'une gouvernance et d'une gestion saines** : un certain nombre de BPD reconnaissent que le fait de travailler avec des banques de développement multilatérales et des institutions financières de développement a contribué à une amélioration de leur gouvernance. Même si le processus peut être onéreux, l'accès à la finance climat internationale a favorisé les réformes de gouvernance. Le processus d'accréditation au FVC a notamment eu des effets positifs sur la réputation des BPD. Par le biais de son processus d'accréditation, le FVC évalue les systèmes de gouvernance des entités, leurs politiques et procédures, ainsi que leurs track record et leur capacité à gérer des ressources conformément aux normes fiduciaires du FVC. Le FVC évalue également la capacité des entités à gérer les risques environnementaux et sociaux pouvant survenir dans l'exécution des projets et à mettre en œuvre une politique d'égalité des sexes.

Le FVC offre une accréditation selon différents niveaux pour s'adapter à un panel diversifié de partenaires, en respectant au mieux la nature, l'ampleur et le risque des activités prévues au regard des normes fiduciaires du FVC en vigueur, et les garanties environnementales et sociales, y compris l'engagement de garantir le consentement libre, préalable et informé des peuples indigènes, et la politique d'égalité des sexes. Le processus d'accréditation aboutit à une taille maximale de projet ou programme de l'entité accréditée ; des types d'instruments à mobiliser (subventions, prêts, prise de participation et garanties) ; et un niveau maximal de risque environnemental et social des projets soumis. Durant tout le processus, le FVC offre un soutien technique aux entités, en particulier aux entités d'accès direct²².

→ **Le co-financement et le partage des risques** : l'accès à la finance climat concessionnelle internationale permet aux BPD de développer un ensemble de projets viables financièrement et de prendre plus de risques. Cela est particulièrement précieux pour les plus petites BPD qui dépendent du financement public externe, ainsi que pour les plus grandes BPD qui collectent des fonds sur les marchés de capitaux et qui ne sont pas subventionnées. En fournissant des mécanismes d'atténuation des risques, le FVC permet aux BPD de mobiliser des financements pour des actions en faveur du climat, d'être plus exposées aux investissements climat dans les PED et les pays émergents et, de ce fait, de construire des track-records, et de soutenir les politiques climatiques menées par les pays. Par exemple, le FVC fournit des prêts concessionnels, des prises de participation et des garanties à la Banque interaméricaine de développement (BID) afin de créer un Fonds de partage des risques pour une agriculture bas carbone et résiliente. Ce fonds financera des investissements résilients pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au Guatemala et au Mexique. Le programme a été développé conformément aux plans climat nationaux de chaque pays et il fournit une assistance technique pour le renforcement des capacités des institutions financières locales et des micro et petites entreprises. Le FVC permet également aux BPD de mettre en place des facilités climat dédiées afin de diminuer le risque des projets climat et d'attirer de l'investissement privé. Par exemple, le FVC aide la Banque de développement de l'Afrique australe (BDSA) à mettre en place la première facilité climat dédié au secteur privé en Afrique, en utilisant un modèle de banque verte. L'annexe I fournit des études de cas plus détaillées impliquant les membres de IDFC qui illustre l'approche de co-financement et de partage des risques du FVC.

→ **L'approfondissement des marchés de capitaux locaux** : l'approfondissement et l'amélioration de l'accès aux marchés de capitaux locaux est important pour les BPD afin d'atteindre l'échelle requise pour le financement des actions climat transformationnelles. Les institutions financières internationales soutiennent les

²² Il existe des organisations sous-nationales, nationales ou régionales qui doivent être nommées par les autorités nationales désignées des pays en voie de développement. Ces dernières sont désignées pour agir en qualité de centres névralgiques à l'égard du FVC pour le compte de leur pays.

efforts des PED visant à émettre des titres de dette en devise locale. Les obligations « vertes » en devise locale sont des instruments dont le succès est avéré pour certaines BPD (par exemple la Banque chinoise de développement). Toutefois, les marchés obligataires dans de nombreux PED (notamment les pays les moins développés – PMA, et les petits États insulaires en développement - PEID) restent peu actifs, et des efforts en collaboration avec les autorités gouvernementales et réglementaires sont nécessaires afin d’améliorer l’accès à des financements à long terme en devise locale. Le FVC soutient par exemple la Jamaïque dans le cadre de la mise en place de la première bourse de valeurs régionale des Caraïbes pour les obligations vertes par le biais de son Programme *Readiness*. Grâce à ce programme, le FVC apporte des fonds au Ministère de l’économie jamaïcain dans le but de développer un cadre réglementaire pour les obligations vertes, de sensibiliser les potentiels émetteurs et investisseurs, et enfin d’émettre des obligations vertes.

→ **Le renforcement des capacités et la gestion du flux d'affaires :** les BPD, notamment les banques nationales de développement, ont besoin de soutien pour renforcer leurs capacités en matière d’investissements en faveur du climat et pour gérer un pipeline de projets bancables. Le Programme *Readiness* du FVC soutient les pays dans leur développement de stratégies, y compris l’amélioration des contributions déterminées sur le plan national (CDN) et des plans d’investissement, mais aussi du renforcement des capacités nationales pour bâtir des environnements institutionnels propices au climat. Le Fonds de préparation des projets (FPP) du FVC fournit aux pays une assistance financière et technique pour retranscrire les priorités stratégiques en propositions de financement bancables. Le FPP se focalise sur les entités ayant un accès direct afin de renforcer leurs capacités à accéder aux ressources du FVC. Le soutien est fourni sous la forme de subventions remboursables ou non, et des prises de participations sont envisageables pour les projets du secteur privé.

→ **L’intégration dans le cadre du financement international pour le climat :** le FVC fournit également aux BPD des avantages non financiers, y compris l’accès à des réseaux et des fédérations liés à la finance climat. Le FVC coopère avec différents partenaires et plateformes, et tire le meilleur parti de l’utilisation des technologies numériques pour générer et identifier des idées de projets viables financièrement. Un exemple de plateforme de ce type est la Plateforme d’investissement pour le climat²³ lancée durant le Sommet des Nations unies pour l’action climatique de septembre 2019. Organisée autour de quatre « pôles », elle vise à rationaliser le soutien fourni aux institutions partenaires et aux développeurs de projets, afin de développer, de structurer et de financer des initiatives pour le climat.

²³ Disponible sur <<https://www.climateinvestmentplatform.com/>>.

4. Actions menées par le Fonds vert pour le climat et l'International Development Finance Club pour aider les banques publiques de développement à maintenir leurs ambitions climat sous l'ère de la COVID-19

La crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19 est dévastatrice pour les finances publiques des PED et menace de creuser le fossé en matière de finance climat. Les soldes budgétaires des PED devraient également chuter nettement en déficit, dans une fourchette comprise entre -5,7 % et -9,1 % du produit intérieur brut, dans la mesure où les exportations, leur prix, les versements et recettes touristiques sont tous en net recul, tandis que les besoins en termes de dépenses s'accroissent²⁴. Les PED devraient être les plus durement frappés avec une baisse de 40 % au niveau mondial de l'investissement direct à l'étranger en 2020²⁵. Selon l'édition de juin 2020 des « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds monétaire international, la croissance dans les économies émergentes et en développement devrait reculer de 3 % en 2020²⁶, et de nombreux PED continuent de faire face à des risques de surendettement. Par conséquent, en raison de leur grande vulnérabilité aux changements climatiques, les PED et plus particulièrement les PMA et les PEID, qui constituent des pays prioritaires pour le FVC au même titre que les nations africaines, font face à des défis de taille en termes d'accès à des financements abordables sur le long terme pour la mise en œuvre de mesures de relance verte. L'incapacité à mettre en œuvre de telles mesures pourrait effacer des décennies de gains socio-économiques.

Le G20 a suspendu les remboursements bilatéraux officiels de la dette pour les pays les plus pauvres, libérant ainsi 5 milliards USD pour 42 PED en 2020. Toutefois, une aide internationale supplémentaire et un engagement de tous les partenaires de développement sont nécessaires pour permettre aux PED de redynamiser leur économie et de maintenir leurs ambitions pour le climat dans le contexte de la COVID-19. Les mesures de relance pour le climat et relatives à la COVID-19 doivent être synonymes de soutien pour être efficaces. La plupart des investissements respectueux du climat remplissent ce double objectif. Par exemple, les investissements dans les énergies renouvelables, les infrastructures efficaces sur le plan énergétique et résilientes aux changements climatiques, une agriculture attentive au genre et résiliente, et les approches basées sur les écosystèmes peuvent créer de l'emploi tout en renforçant les actions pour le climat.

Le FVC et IDFC prennent différentes mesures qui peuvent permettre aux BPD d'accroître l'accès des PED à la finance climat dans le but de favoriser une relance verte et résiliente, basée sur la solidarité mondiale.

²⁴ Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (2020). *UN/DESA Policy Brief #72: COVID-19 and Sovereign Debt*. Disponible sur <<https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/un-desa-policy-brief-72-covid-19-and-sovereign-debt/>>.

²⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2020). *World Investment Report 2020: International Production Beyond the Pandemic*. Disponible sur <https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2020_overview_en.pdf>.

²⁶ Disponible sur <<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2020/06/24/WEOUpdateJune2020>>.

ACTIONS MENÉES PAR L'INTERNATIONAL DEVELOPMENT FINANCE CLUB

Pour faire face à la crise de la COVID-19, les membres d'IDFC ont mobilisé toute leur panoplie d'outils et toutes leurs capacités financières. Toutes les BPD sont en phase de déploiement de leurs efforts de réponse à la crise de la COVID-19, qu'il s'agisse des banques nationales de développement (soutenant la définition et la mise en œuvre des programmes d'urgence et de relance des gouvernements), des banques régionales de développement (appuyant les orientations de leurs États membres) ou des banques internationales de développement (collaborant avec des pays partenaires à un moment où la coopération est plus que nécessaire).

Les membres d'IDFC ont répondu de façon active à la situation avec un ensemble complet de mesures conçues pour simultanément traiter les besoins à court terme et préparer une meilleure reprise. Ils ont mis en œuvre leur mandat contracyclique en accordant des prêts d'urgence, des facilités de financement et des garanties, en réaffectant massivement des financements et/ou en mettant en place des mesures d'assouplissement avec des moratoires sur les remboursements, en accordant des délais de grâce et/ou en réduisant les taux d'intérêt. Ils ont proposé des solutions systémiques en soutenant les systèmes financiers locaux pour garantir la liquidité des entreprises et préserver l'emploi. Ces dispositions sont accessibles aux entités et aux secteurs les plus touchés, comme les MPME, les transports, le tourisme, l'énergie, l'industrie, le commerce et le secteur des services. En outre, certains membres ont déjà mobilisé les marchés de capitaux en émettant des obligations dédiées pour soutenir leurs interventions ciblant la crise de la COVID-19. IDFC est déterminé à capitaliser sur ses expériences pour aider à structurer la réponse collective la plus adaptée à la situation, en vue de renforcer les systèmes de santé et les infrastructures sociales et de soutenir une reprise économique et financière durable et inclusive, en contribuant à la réaffectation des flux financiers vers une transition juste.

ACTIONS MENÉES PAR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Grâce à ses partenariats d'envergure et des modalités de financement flexibles, le FVC est bien placé pour contribuer à une reprise économique verte et résiliente. Le FVC privilégie une triple approche pour contribuer à une reprise verte dans les PED :

→ **Gestion adaptative du portefeuille de projets du FVC** : les investissements pour le climat procurent d'importants co-bénéfices relatifs au développement, y compris la création d'emplois et l'amélioration de la sécurité sanitaire et alimentaire, soit des réponses essentielles à la crise de la COVID-19. La manière la plus efficace pour le FVC de soutenir les initiatives de relance verte est de minimiser les retards de décaissement et de mise en œuvre liés à la COVID-19 dans le cadre de son portefeuille actuel de projets. Le FVC a proposé à ses partenaires, y compris les BPD, une série de mesures opérationnelles visant à protéger le personnel du projet et atténuer les défis de mise en œuvre des projets financés par le FVC au cours des prochains mois. Par exemple, pour réduire les impacts immédiats de la crise sur les aides fournies au titre du Programme préparatoire et du FPP, le FVC a autorisé une prolongation de six mois sans frais des aides couvrant les projets dont la date d'exécution court après le 1er

mars 2020 et a permis une réaffectation raisonnable des budgets de déplacement et une utilisation du budget de réserve pour couvrir les frais de gestion des projets liés à la pandémie, conformément aux politiques du FVC et aux directives du Secrétariat. Le FVC explore également des options visant à rationaliser les procédures allant de l'approbation au premier décaissement pour être sûr de produire un effet dans les mois prochains..

→ **Programme préparatoire (Readiness Programme)** : les PED devront envisager une structuration financière innovante pour s'assurer que ces mesures de relance verte ne viennent pas aggraver le fardeau de la dette auquel ils doivent déjà faire face. Par le biais de son Programme préparatoire et du FPP, le FVC répond rapidement aux besoins des pays en termes d'élaboration de mesures de relance résiliente prioritaires, d'étude de nouveaux types de structures de financement sur lesquels capitaliser, et d'intégration dans les programmes de relance des priorités issues des CDN. Par exemple, le FVC a proposé une aide FPP de 515 000 USD à la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA) pour développer un programme de réutilisation de l'eau en Afrique du Sud. La subvention du FPP permet notamment de soutenir un peu plus le développement d'une solution de financement mixte au moyen d'obligations liées aux projets en tant qu'instruments financiers destinés à soutenir la mise en œuvre d'infrastructures de réutilisation de l'eau comme nouvelle catégorie d'actif en Afrique du Sud, ainsi que d'un modèle financier pour déterminer la structure financière de projets individuels au titre du programme.

→ **Accélération du développement des investissements climat aux solides co-bénéfices socio-économiques** : le FVC accélère le développement de tels investissements climat offrant de solides co-bénéfices socio-économiques, y compris la diminution de la pauvreté, l'accroissement de la sécurité énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et le renforcement de la résilience des infrastructures essentielles. En pratique, cela a déclenché le co-développement actif de propositions de financement avec des entités accréditées du FVC afin de répondre aux besoins les plus urgents des PED et un sentiment d'urgence accru dans le cadre du cycle d'examen du FVC visant à approuver ces propositions et à verser les fonds nécessaires.

SYNERGIES ENTRE LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT ET L'INTERNATIONAL DEVELOPMENT FINANCE CLUB POUR MAINTENIR LES AMBITIONS CLIMATIQUES SOUS L'ÈRE COVID-19

Le FVC et IDFC se sont engagés à maintenir les ambitions climatiques sous l'ère COVID-19 et à aider les BPD à réaliser leur plein potentiel de financement de la transition écologique. Plusieurs membres d'IDFC s'associent avec le FVC pour développer de nouvelles initiatives lancées par les pays. Lors de la réunion de son Conseil d'administration en août 2020, le FVC a approuvé un projet mené par la Banque ouest africaine de développement (BOAD) au Sénégal d'une valeur totale de 235 millions USD pour amener l'électricité issue d'énergies renouvelables par mini-réseaux

solaires dans 1 000 villages, comprenant des centres de santé, au bénéfice de presque 400 000 personnes et permettant ainsi de réduire les émissions de GES d'1,1 million de tonnes. L'électricité est une condition préalable nécessaire pour relancer les économies et être en mesure de fournir des services de santé 24 heures sur 24 durant la pandémie est crucial pour réduire la souffrance humaine et protéger les patients tout comme le personnel médical. Il existe également plusieurs projets actuellement proposés par les pays au FVC qui font appel à des instruments de réduction du risque et à du renforcement de capacités pour faire en sorte que les BPD puissent fournir le financement nécessaire aux marchés les plus durement frappés par la crise de la COVID-19. Certains projets proposés ciblent les MPME et les populations vulnérables dans des secteurs tels que l'utilisation durable des terres pour les petits exploitants, des équipements économes en énergie pour les entreprises manufacturières, ainsi que la production d'énergies renouvelables à petite et grande échelles. Les gouvernements nationaux et les membres d'IDFC s'efforcent également d'identifier des possibilités de soutien par le biais du Programme préparatoire du FVC pour aider les décideurs politiques à élaborer des mesures de relance verte et à étudier des structures de financement innovantes pour mettre en œuvre ces mesures sans aggraver le fardeau de la dette nationale.

Afin de créer des opportunités d'accès des PED à l'investissement privé international pour des infrastructures durables, le FVC et un certain nombre de membres d'IDFC font partie d'une coalition mondiale consacrée à la finance pour accélérer la transition durable des infrastructures (FAST Infra). Cette coalition vise à développer des infrastructures durables dans le cadre d'une catégorie d'actifs liquides en établissant un label et en développant des plateformes pour un investissement ciblé. Un tel label permettra aux investisseurs institutionnels d'identifier les actifs durables à financer dans les PED, en favorisant une prise en compte élevée de l'environnement, des aspects sociaux et de la résilience dès l'étape pré-construction. La coalition étudie également des plateformes et des mécanismes de financement pour diminuer le risque des investissements dans les infrastructures durables et fournir l'indispensable liquidité.

En termes de développement des capacités, le FVC et IDFC unissent leurs forces par le biais de la Facilité climat d'IDFC. Cela vise à inciter les membres à intégrer encore davantage le changement climatique dans leurs mandats, à développer des produits financiers innovants, à normaliser la finance climat au niveau opérationnel et à promouvoir le partage des connaissances. Par le biais de la Facilité climat d'IDFC, le FVC renforcera tout particulièrement les capacités des 13 membres d'IDFC qui sont également entités accréditées et/ou désignées (y compris l'accès direct) par le FVC pour accéder aux ressources du FVC, et par conséquent aider les BPD à devenir des acteurs clés pour l'action pour le climat aux niveaux régional et national. Le FVC et IDFC ont annoncé cette initiative commune durant le sommet Finance en commun de novembre 2020.

Le sommet a été l'opportunité de mettre en avant le rôle des BPD dans la mise en œuvre de l'accord de Paris et la mise à échelle de la finance climat pour répondre aux besoins spécifiques de leurs économies, sociétés et environnements nationaux. Le FVC est prêt à soutenir les BPD dans la mise en œuvre de leur déclaration conjointe en ce qui concerne la contribution aux efforts de relance et une mise en conformité avec les principes de finance durable. Le partenariat FVC-IDFC pourrait ouvrir la voie et devenir la norme pour une architecture plus inclusive de l'ensemble des BPD, qui normaliserait les principes d'accréditation pour toutes les sources internationales de finance climat concessionnelle.

Annexe 1 : Vitrines de projets

Le partenariat entre le FVC et IDFC démontre l'importance d'une action collective et d'une coopération internationale pour faire avancer la cause de la lutte contre le changement climatique. À ce jour, le FVC gère 15 projets avec les membres de IDFC, fournissant environ 985 millions USD en financement FVC et en mettant à profit plus de 2,7 milliards USD en co-financement. Les exemples de projets ci-après indiquent la façon dont les banques publiques de développement (BPD), par le biais d'IDFC comme point d'entrée, et le FVC peuvent travailler ensemble pour mettre à profit les investissements pour le climat et contribuer à la création de marchés verts. Par le biais de ce solide partenariat, le FVC et IDFC contribuent à ce que les BPD atteignent les objectifs et respectent leurs engagements pour le climat au titre de l'accord de Paris.

KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU, BLUE ACTION FUND (BAF) : PROGRAMME D'ADAPTATION DU FVC BASÉ SUR LES ÉCOSYSTÈMES DANS L'Océan Indien Occidental

Soumis au FVC pour ce qui est du financement par le Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) en 2019, l'objectif du fonds Blue Action Fund (BAF) est de réduire ou d'éviter les impacts du changement climatique par le biais de l'adaptation basée sur les écosystèmes pour les populations côtières vulnérables. La région de l'Océan Indien occidental doit faire face à un changement climatique rapide. Le Mozambique a été frappé par deux cyclones majeurs en 2019, tandis que les autres pays de la région sont de plus en plus souvent confrontés à des cyclones et des tempêtes tropicales, exacerbés par le changement climatique. Le BAF fournit des aides individuelles pour une sélection de projets de préservation dans des zones marines protégées et leurs zones tampon, afin de soutenir l'adaptation au changement climatique des communautés côtières de l'Océan Indien occidental. Le BAF constitue un partenaire financier pour les organisations non gouvernementales nationales et internationales qui travaillent déjà avec succès dans ce domaine.

→ Nom du projet/programme	FP122 : Blue Action Fund (BAF) : Programme d'adaptation du FVC basé sur les écosystèmes dans l'Océan Indien occidental
→ Entité accréditée	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
→ Valeur totale du projet	55 millions EUR 30 millions EUR (subvention) auprès du FVC ; 25 millions EUR auprès du Ministère fédéral allemand pour la coopération et le développement économiques via KfW
→ Pays cibles	Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud, République Unie de Tanzanie
→ Type de projet	Adaptation
→ Impacts prévisionnels	340 000 bénéficiaires

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, PROGRAMME TRANSFORMATION DES SYSTÈMES FINANCIERS POUR LE CLIMAT

Le programme Transformation des systèmes financiers pour le climat représente l'ambition pionnière de l'Agence française de développement (AFD) de mettre en œuvre l'accord de Paris en accélérant la réorientation locale des flux d'investissement vers des projets de développement à faibles émissions et résilients aux changements climatiques, avec un focus tout particulier sur l'Afrique. Ce programme vise à soutenir la transformation des systèmes financiers locaux pour lutter contre le changement climatique en mettant les ressources concessionnelles du FVC (280 millions USD pour ce programme, pour une valeur totale d'un montant de plus de 750 millions USD) et de l'AFD à disposition des pays, et en capitalisant sur l'expérience longuement acquise par l'AFD en matière de finance climat dans les PED. Grâce à la contribution du FVC, le programme peut adopter une approche flexible en fournissant des ressources financières et une assistance technique personnalisées suivant les besoins des institutions financières et de leurs bénéficiaires. Ce soutien sera réservé au public local et aux banques privées et institutions de micro-financement, afin qu'ils financent des projets générant de solides bénéfices pour le climat. Les projets seront gérés par les sociétés, les coopératives agricoles et/ou les ménages. Le programme donne un rôle important au financement des projets d'adaptation aux changements climatiques, puisque 40 % des montants de financement leur sont dédiés.

→ Nom du projet/programme	FP095 : Transformation des systèmes financiers pour le climat (TFSC)
→ Entité accréditée	Agence Française de Développement (AFD)
→ Valeur totale du projet	653 millions EUR 209 millions EUR (prêt) et 31 millions EUR (subvention) auprès du FVC ; 413 millions EUR auprès de l'AFD
→ Pays cibles	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, Kenya, Madagascar, Île Maurice, Maroc, Namibie, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Togo, Ouganda, Tanzanie
→ Type de projet	Transversal
→ Impacts prévisionnels	1 million de bénéficiaires – 36 millions de tonnes d'émissions évitées

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, FACILITÉ DE FINANCEMENT CLIMAT POUR L'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE

Le programme de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) cible six des pays les moins avancés (PMA) d'Afrique occidentale, une région caractérisée par l'un des plus faibles taux d'accès aux services d'énergie modernes au monde, le coût très élevé de l'électricité et une dépendance excessive aux énergies fossiles et d'importants défis de sécurité énergétique. Sur la base des CDN et des plans énergétiques nationaux, les pays cibles prévoient d'atteindre 1 192 MW de capacité solaire installée d'ici 2030. Toutefois, une mobilisation significative du secteur privé à grande échelle serait nécessaire pour atteindre cet objectif. Le programme aidera les pays sélectionnés à atteindre leurs CDN et à surmonter les obstacles liés aux investissements dans le solaire. Il le fera au moyen d'une approche de financement mixte fournissant un financement bon marché à long terme pour les projets solaires, et au moyen de prêts longue durée qui vont permettre de réduire les risques liés aux projets et servir de complément aux banques commerciales et publiques pour intensifier les investissements de la région dans l'énergie solaire. Il est prévu que le programme quadruple la capacité solaire existante en fournissant 215 MW d'accès à l'énergie solaire pour 2,9 millions de personnes. Cela permettra également de financer les aides destinées à renforcer les capacités des développeurs de projets locaux pour les investissements structurels, notamment en termes de préparation et de gestion de projets. En outre, une assistance technique sera fournie pour renforcer les capacités de la BOAD en matière d'intégration des considérations du changement climatique dans le cycle de projets. Enfin, le programme améliorera le cadre réglementaire en renforçant les capacités des institutions publiques dans le secteur de l'énergie.

→ Nom du projet/programme	FP105 : BOAD, Facilité climat pour l'accroissement des investissements dans le secteur de l'énergie solaire dans les PMA de l'Afrique occidentale francophone
→ Entité accréditée	Banque ouest africaine de développement (BOAD)
→ Valeur totale du projet	122 millions EUR 57 millions EUR (prêt) et 4 millions EUR (subvention) du FVC ; 61 millions EUR de la BOAD
→ Pays cibles	Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo
→ Type de projet	Atténuation
→ Impacts prévisionnels	4,1 millions de tonnes d'émissions évitées

BANQUE CENTRAMÉRICAINE D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, INITIATIVE D'INVESTISSEMENT PRODUCTIF POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CAMBIO II

Géré par la Banque centraméricaine d'intégration économique (CABEI), l'objectif de CAMBio II est de réduire les obstacles pour les MPME en matière d'accès au crédit et de soutenir les meilleures mesures d'adaptation disponibles dans sept pays d'Amérique centrale. L'agriculture, le bétail et l'exploitation forestière sont à la fois des secteurs clés des économies centraméricaines, et extrêmement sensibles aux effets du changement climatique. Les pratiques bancaires traditionnelles et les risques élevés ou perçus comme tels associés aux opérations en milieu rural ont eu pour effet de limiter l'accès au crédit des MPME pour leur financement des mesures d'adaptation. Cette initiative fournira des prêts concessionnels et une assistance technique pour encourager les MPME à investir dans l'adaptation. Elle a également pour objet de consolider les systèmes de production agricole adaptés au changement climatique. Une part de subvention du programme fournira des rétributions financières aux MPME et aux institutions financières intermédiaires pour la bonne mise en œuvre des activités d'adaptation.

→ Nom du projet/programme	FP097 : Initiative d'investissement productif pour l'adaptation au changement climatique (CAMBio II)
→ Entité accréditée	Banque centraméricaine d'intégration économique (CABEI)
→ Valeur totale du projet	28 millions USD 12,5 millions USD (prêt) et 3 millions USD (subvention) du FVC ; 12,5 millions USD de la BCAIE
→ Pays cibles	Costa Rica, République Dominicaine, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama
→ Type de projet	Adaptation
→ Impacts prévisionnels	69 720 bénéficiaires

CORPORATION ANDINE DE DÉVELOPPEMENT, PROGRAMME D'ACTION POUR LE CLIMAT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA RÉGION DE TARAPACÁ AU CHILI

Dirigé par la Corporation andine de développement (CAF), le Programme d'action pour le climat et de développement de l'énergie solaire dans la région de Tarapacá est un parc solaire de 143 MW qui fournira une alternative - bon marché, propre et renouvelable - à l'énergie issue du charbon ou du gaz naturel liquéfié. L'investissement du FVC, ainsi que de la CAF, complètera le financement de projets à long terme nécessaire pour ce projet de centrale photovoltaïque mené par le secteur privé, et facilitera l'investissement additionnel d'autres institutions financières. Le Chili est toujours fortement dépendant des énergies fossiles importées, mais le pays s'est engagé à atteindre l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables non conventionnelles dans sa production d'ici 2025. Les conditions actuelles du marché limitent la participation des banques commerciales locales au financement de projets d'énergies renouvelables à grande échelle. Sans le financement du FVC et de la CAF, il serait difficile de financer un tel projet. L'investissement du FVC dans le projet aura une valeur démonstrative et facilitera de futurs investissements de la part du secteur privé. Le projet, dans le désert d'Atacama, fera également office de démonstration du potentiel de l'énergie solaire dans une région qui jouit du meilleur niveau d'ensoleillement de toute l'Amérique du Sud et qui pourrait voir naître de nombreux autres projets photovoltaïques à grande échelle.

→ Nom du projet/programme	FP017 : Programme d'action pour le climat et de développement de l'énergie solaire dans la région de Tarapacá au Chili
→ Entité accréditée	Corporación Andina de Fomento (CAF)
→ Valeur totale du projet	191 millions USD 49 millions USD (prêt) auprès du FVC ; 40 millions USD auprès de la CAF, 82 millions USD auprès du sponsor du projet, 20 millions USD auprès du secteur privé
→ Pays cibles	Chili
→ Type de projet	Atténuation
→ Impacts prévisionnels	3,7 millions de tonnes d'émissions évitées

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT D'AFRIQUE AUSTRALE, FACILITÉ CLIMAT

Ce programme de la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA est le premier fonds pour le climat du secteur privé en Afrique utilisant un modèle bancaire vert novateur. Il permettra de faire diminuer le risque et d'augmenter la viabilité financière des projets pour le climat à des fins de complémentarité d'investissement avec le secteur privé. Sa mise en œuvre réussie démontrera que des modèles financiers similaires peuvent être répliqués dans d'autres PED. La facilité climat de la DBSA est une facilité de prêt ayant pour objet d'accroître l'investissement pour le climat en Afrique australe en traitant les contraintes du marché et en jouant un rôle de catalyseur avec une approche de financement mixte. La facilité utilisera ses capitaux pour répondre aux carences du marché et faire office de complément à l'investissement privé, en ciblant des projets susceptibles d'attirer des capitaux au taux du marché à grande échelle sans « rehaussement du crédit », mais qui sont actuellement incapables de le faire. Elle se focalisera sur les projets d'infrastructures contribuant à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à ce dernier.

→ Nom du projet/programme	FP098 : Fonds de financement pour le climat de la DBSA
→ Entité accréditée	Banco de Desarrollo del África Meridional (DBSA)
→ Valeur totale du projet	170,5 millions USD 55 millions USD (prêt) et 0,6 million USD (subvention) auprès du FVC ; 55,6 millions USD de la DBSA ; 59 millions USD auprès d'institutions de financement pour le développement ; 0,3 million USD auprès de Convergence
→ Pays cibles	Eswatini, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud
→ Type de projet	Transversal
→ Impacts prévisionnels	29,7 millions de tonnes d'émissions évitées ; 466 400 bénéficiaires

Annexe 2 : Liste des membres de l'International Development Finance Club

Nos membres

26 Membres de pays développés et émergents

EUROPE

Allemagne

KfW Bankengruppe

Croatie

Croatian Bank for Reconstruction and Development (HBOR)

France

Agence Française de Développement (AFD)

Hongrie

International Investment Bank (IIB)

Italie

Cassa depositi e prestiti (CDP)

Région de la Mer Noire

Black Sea Trade and Development Bank (BSTDB)

Russie

Vnesheconombank (VEB)

Turquie

Industrial Development Bank of Turkey (TSKB)

AFRIQUE

Afrique Australe et Orientale

The Eastern and Southern African Trade and Development Bank (TDB)

Afrique du Sud

Development Bank of Southern Africa (DBSA)

Afrique Occidentale

Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Maroc

Caïsse de Dépôt et de Gestion (CDG)

ASIE ET MOYEN-ORIENT

Arabie Saoudite

Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD)

Chine

China Development Bank (CDB)

Corée du Sud

The Korea Development Bank (KDB)

Inde

Small Industries Development Bank of India (SIDBI)

Indonésie

PT Sarana Multi Infrastruktur (Persero) (PT SMI)

Japon

Japan International Cooperation Agency (JICA)

AMÉRIQUE DU SUD ET CENTRALE

Amérique centrale

Central American Bank for Economic Integration (BCIE/CABEI)

Amérique latine et centrale

Development Bank of Latin America (CAF)

Argentine

Banco de Inversion y Comercio Exterior S.A (BICE)

Brésil

Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (BNDES)

Chili

Banco Estado (BE)

Colombie

Bancoldex S.A.

Mexique

Nacional Financiera (NAFIN)

Pérou

Corporación Financiera de Desarrollo S.A. (COFIDE)



Annexe 3 : Liste de projets soumis par les membres de l'International Development Finance Club et approuvés par le Fonds vert pour le climat

Entité accréditée	N° de proposition de financement	Nom de projet	Pays	Secteur	Thème	Financement du FVC (montant équivalent en USD)	Financement total (montant équivalent en USD)
AFD	FP021	Projet de gestion intégrée des inondations urbaines au Sénégal	Sénégal	Public	Adaptation	17 605 634	83 333 333
AFD	FP042	Développement de l'irrigation et adaptation de l'agriculture irriguée au changement climatique dans le Maroc semi-aride	Maroc	Public	Adaptation	23 474 178	89 201 878
AFD	FP095	Transformation des systèmes financiers pour le climat	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, Kenya, Madagascar, Île Maurice, Maroc, Namibie, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Togo, Ouganda, République Unie de Tanzanie	Privé	Transversal	281 690 141	766 431 925
AFD	FP119	Construction de réservoirs d'eau et adaptation de l'agriculture au changement climatique dans le nord de la bande de Gaza	État de Palestine	Public	Transversal	27 828 383	52 476 270
AFD	FP135	Adaptation basée sur les écosystèmes dans l'Océan Indien – EBA IO	Comores, Madagascar, Île Maurice, Seychelles	Public	Adaptation	38 000 000	49 200 000
BOAD	FP102	Projet d'électrification rurale solaire au Mali	Mali	Public	Atténuation	30 479 592	40 202 121

Entité accréditée	N° de proposition de financement	Nom de projet	Pays	Secteur	Thème	Financement du FVC (montant équivalent en USD)	Financement total (montant équivalent en USD)
BOAD	FP105	BOAD, Facilité climat pour l'accroissement des investissements dans le secteur de l'énergie solaire dans les PMA de l'Afrique occidentale francophone	Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo	Privé	Atténuation	71 596 244	143 192 488
BOAD	FP138	Projet d'électrification rurale solaire ASER	Sénégal	Public	Atténuation	88 550 676	233 206 786
CABEI	FP097	Initiative d'investissement productif pour l'adaptation au changement climatique (CAMBio II)	Costa Rica, République dominicaine, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	Privé	Adaptation	15 500 000	28 000 000
CAF	FP017	Programme d'action pour le climat et de développement de l'énergie solaire dans la région de Tarapacá au Chili	Chili	Privé	Atténuation	39 000 000	181 000 000
DBSA	FP106	Programme d'investissement pour une production intégrée (EGIP)	Afrique du Sud	Privé	Atténuation	100 000 000	537 000 000
DBSA	FP098	Facilité climat de la DBSA	Eswatini, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud	Privé	Transversal	55 610 000	170 550 000
KfW	FP041	Projet respectueux du climat dans la région de Simiyu	République Unie de Tanzanie	Public	Adaptation	120 539 906	200 704 225
KfW	FP004	Intégration d'infrastructures respectueuses du climat (IIRC)	Bangladesh	Public	Adaptation	40 000 000	81 001 500
KfW	FP122	Blue Action Fund (BAF) : Programme d'adaptation du FVC basé sur les écosystèmes dans l'Océan Indien occidental	Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud, République Unie de Tanzanie	Public	Adaptation	35 211 268	64 553 991
Total:						935 086 022	2 720 054 517

